

Animation pédagogique COS Anglais Année scolaire 2011-2012

Animation pédagogique « fil inter degré » à destination des enseignants d'anglais du collège Descartes-Montaigne et des enseignants de CM1 et CM2 des écoles de la circonscription du secteur du collège.

Présents :

M. Milard Bernard (IAIPR Anglais)
M^{me} Picques Patricia (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Liévin)
M. Pelletier Xavier (Conseiller pédagogique de la circonscription de Liévin)
M^{lle} Colzy Bérangère (Secrétaire des comités exécutifs du RRS Curie)
Mme Plucquet Samia (école Marie Liétard, CM2)
Mme Deshaies Pascale (école Jacques Prévert CM1/CM2)
Mme Richter Amélie (école La Fontaine CM1)
Mme Denis Sylvie (école Paul Bert CM2)
Mme Kaczor Karine (école Paul Bert CM2)
Mme Benault Amélie (école Berteloot CM1/CM2)
Mme GABORIT Chloé (professeur d'anglais du collège Descartes-Montaigne)
Mme GOULOIS Méline (professeur d'anglais du collège Descartes-Montaigne)
M. GROCH Pierre (professeur d'anglais du collège Descartes-Montaigne)
Mme MERLEVEDE Catherine (professeur d'anglais du collège Descartes-Montaigne)
Mme SOUSA Audrey (professeur d'anglais du collège Descartes-Montaigne)

Dans le premier degré l'anglais démarre au CE1 avec une sensibilisation dès le CP, voire en Grande Section.

Historique :

Au début, des professeurs de collège intervenaient dans les écoles, puis les professeurs des écoles ont été formés théoriquement à l'anglais avant leur titularisation.

Mais un complément de formation s'avère nécessaire pour les professeurs des écoles.

Luc Chatel, ancien ministre de l'Education Nationale a repris les conclusions du rapport « *apprendre les langues, apprendre le monde* » produit par des experts indépendants (psychologues, sociologues, universitaires...) remis par Suzy Halimi, présidente du comité stratégique des langues :

- une sensibilisation aux langues dès l'école maternelle,
- une formation complémentaire du CNDP avec remaniement du concours dès le second degré.

Des formations seront mises en place dès cet été pour les professeurs des écoles.

Les différents B.O réglementant l'enseignement de l'anglais de la maternelle à la dernière année de collège présentent des textes qui précisent très finement l'aspect notionnel ainsi que le contenu linguistique et pédagogique.

Avant l'oral était l'entrée principale de l'anglais à l'école, désormais l'écrit tient une place tout aussi importante.

Dans le B.O du 5 janvier 2012, en langue vivante au cycle 2, l'enseignement porte exclusivement sur l'oral. Les élèves apprennent des choses en dehors de l'école (à la télévision, sur internet...). Les écrits fonctionnels tels que les affichages ou les rituels peuvent être une trace de l'écrit.

Un professeur d'anglais au collège fait remarquer le faible niveau des élèves arrivant en sixième. Mme Picques explique alors que le cursus vient de démarrer au CP et que les résultats se feront ressentir dans quelques années seulement.

De plus, avant il n'y avait pas de cadre pour les professeurs des écoles et seuls des professeurs de collège intervenaient.

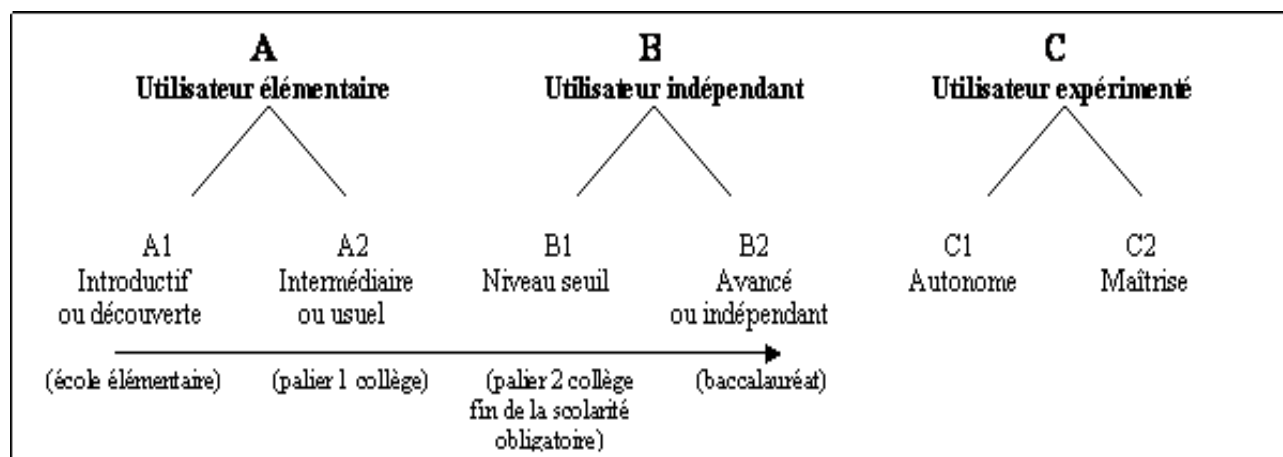
Les professeurs des écoles sont démunis face à la mauvaise qualité de leur accent anglais et de leurs compétences linguistiques.

A l'avenir, il faudra travailler dans la complémentarité.

Au cycle 2, dans le B.O de janvier 2012 (comme au cycle 3 et au collège) l'enseignement des langues est ventilé en compétences langagières. Exemple de compétence : suivre une histoire. Il est important d'utiliser des comptines et des albums.

Au cycle 3, dans le B.O de janvier 2012 on peut remarquer l'usage des situations de communication adaptées au jeune enfant. Exemple de compétence : parler en continu (niveau A1), copier des mots isolés au CE2 faciles à mémoriser, écrire (une comptine, un mail, une carte postale...). Le maître peut s'appuyer sur ces supports qui fonctionnent très bien avec de jeunes élèves.

Les différents niveaux du CECRL (cadre européen de compétences et de référence des langues):



Le niveau A1 est travaillé en école élémentaire et doit être validé au CM1 ou au CM2.

Le niveau A2 est travaillé et validé au collège.

Les professeurs font remarquer que les erreurs lexicales sont encore graves et récurrentes. Mais cela ne correspond pas au niveau A2 du cadre, il faut prendre en compte le niveau d'intelligibilité de la phrase. De A1 à A2, il faut doubler l'horaire pour y parvenir.

Le niveau A1 c'est l'aptitude à communiquer sous réserve que l'on parle lentement et distinctement de choses relatives à la vie quotidienne, comme le stipule le BO n°2 du 14/01/2010.

Un professeur de collège fait remarquer que ce document est très concis et précise finement le cadre

B1.

Le BO du 25/08/2005 précise les objectifs du palier 1 au collège.

Le BO du 05/01/2012 est composé de deux parties cycle1/cycle2 qui vont permettre de construire une progression annuelle. Un professeur des écoles fait remarquer que la répartition d'une progression par équipe reste cependant difficile à créer.

Les enseignants doivent néanmoins être très attentif à la répétition des structures (ex : se présenter).

Il ne faut pas répéter à l'identique mais varier et enrichir les structures, sans oublier de gérer l'hétérogénéité.

Les outils

Avec quoi pouvons-nous travailler?

Sur internet :

- Le site *Primlangues* comporte des bibliographies, des ouvrages détaillés ainsi que des séquences prêtes à l'emploi.
- Le site *eduscol* présente un accès langue vivante avec une entrée primaire et une entrée collège.
- Le site académique propose des activités langagières par le biais de fiches d'entraînement aux compétences A1.
- Le site *English by yourself* du CNED met en ligne un enseignement gratuit pour les jeunes élèves, dont des activités pertinentes pour les 3/6 ans ou les 7/12 ans. Ex : une remédiation en anglais sur la compétence dénombrer. Mais les consignes orales sont en français.

Divers :

- les albums : il faut être vigilant à ne pas étudier les mêmes albums en CM2 et en 6ème.
- Un DVD-ROM « *Langues vivantes étrangères, collège palier 2* » reçu par les collèges qui est une mine d'information sur la construction d'une séquence d'enseignement dans toutes les langues.
- Le document d'accompagnement des programmes qui permet différentes exploitations d'un même document à divers stades du palier 1.

Académiques :

- le livret personnel de compétences : il y a eu des difficultés pour transmettre les compétences du premier au second degré. Grâce au numérique, il sera possible de transmettre les compétences validées de langue vivante dans le palier 1.

- *Ovale* : c'est un outil de validation des acquis en langue du niveau A1 au niveau B2.

Il permet au professeur de construire ses tâches, de sélectionner les items que cette tâche permet d'évaluer et d'élaborer des séquences.

Ovale est intégré à l'espace numérique de travail académique. Tous les enseignants du premier ou

du second degré peuvent avoir un accès à ce logiciel en ligne.

M. Pelletier évoque un travail de l'IEN d'Arras 4 sur des séquences d'anglais alliés à d'autres disciplines.

M. Milard montre une grande réserve vis à vis des manuels qui filtrent les programmes et nient l'individualisation des parcours. Pourquoi revenir à un manuel au collège alors que les enseignants de primaire créent des supports, des outils eux-mêmes?

Cependant Mme Picques évoque le besoin des professeurs des écoles de suivre une méthode mais elle doit être utilisée avec parcimonie et l'on doit rester critique face à ces méthodes.

Lorsqu'on est enseignant on n'a pas le temps de tout concevoir, il est donc possible d'utiliser un manuel mais pas en le suivant à la lettre. De plus, le niveau espéré être atteint dans les manuels est trop ambitieux.

La langue vivante ne peut être utilisée que lorsqu'elle est pratiquée : il faut absolument faire agir l'élève pour qu'il pratique le plus possible. On doit avoir l'exigence de mettre les élèves en situation de communication pour bâtir leur autonomie langagière sans l'aide de l'enseignant.

E-twinning est un site pour correspondre avec des anglais, qui fonctionne bien dans le secondaire mais beaucoup moins dans le premier degré. Il faut penser à élargir les horizons : l'Angleterre se ferme peu à peu à la langue française mais il y a l'Irlande et l'Ecosse, voire la Finlande qui maîtrise la langue anglaise à un très haut niveau.

A prévoir pour l'année scolaire à venir :

- créer des situations d'évaluation en anglais, il en faudrait 5 car 3 réussies valident l'item dans le livret personnel de compétences pour valider la compétence langue vivante du palier 2.
- Mettre en place des échanges : des professeurs des écoles assisteraient aux cours d'un professeur d'anglais et vice-versa. Cela permettrait d'observer, d'échanger, voire une suite avec des ateliers pour construire des démarches, des outils, des progressions.